

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 15 avril 2021

→ Budget prévisionnel 2021

SOMMAIRE

Point sur la situation financière actuelle

Partie 1 – Reprise anticipée des résultats 2020 au BP 2021

- 1- Budget principal
- 2- Budgets annexes SPA (Services Publics Administratifs)
- 3- Budgets annexes SPIC (Services Publics Industriels et Commerciaux)

Partie 2 – Adoption des budgets primitifs 2021

- 1- Budget principal
 - A- Les flux entre budget principal et budgets annexes
 - B- La fiscalité 2021
 - C- Vue d'ensemble du budget prévisionnel 2021
- 2- Budgets annexes « SPA » (Services Publics Administratifs)
 - A- Immobilier d'entreprises
 - B- Parc animalier
 - C- Equipements et sites divers
 - D- Eaux Pluviales urbaines
- 3- Budgets annexes « Lotissement »
 - A- Ecovillage
 - B- Zone d'activité
- 4- Budgets annexes « SPIC » (Services Publics Industriels et Commerciaux)
 - A- SPANC
 - B- Eau potable en délégation
 - C- Eau potable en régie
 - D- Assainissement collectif en délégation
 - E- Assainissement collectif en régie
 - F- Transports Publics

POINT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

QUELLE EST LA SITUATION DES COMPTES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

Entre la création du district du Pays de Guéret Saint-Vaury au 1^{er} janvier 1993 et l'actuelle Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, **les missions de la structure intercommunale ont considérablement évolué.** Durant cette période, la structure a absorbé un grand nombre de **compétences qui requièrent de plus en plus de technicité et d'expertise.** Ces transferts de compétences ont été réalisés en épargnant le plus possible les comptes des communes membres et la fiscalité des ménages et des entreprises, tout en maintenant et développant les services sur tout le territoire. **Ainsi, sur les 10 dernières années, le levier de la fiscalité ménage n'a été activé qu'une seule fois en 2016 (+0,24 %).** Quant à la fiscalité des entreprises, elle n'a pas augmenté depuis 6 ans.

Dans le même temps, l'Agglomération a dû contribuer au redressement des comptes publics nationaux ; ainsi la Dotation d'Intercommunalité est passée de 1 770 991€ en 2013 à 866 168€ en 2020, **soit un manque de recettes annuel de 904 823€ (soit plus de 5 millions d'€ depuis 2013).**

Un constat :

**les moyens financiers de la Communauté d'Agglomération
ne concordent plus avec l'évolution des compétences.**

QUID DE CETTE SITUATION ?

Cette situation n'est pas nouvelle si on consulte les différents rapports de la Chambre Régionale des Comptes.

- Rapport du 13/12/2005 : La capacité financière de la Communauté de Communes est affectée par les budgets annexes dont l'équilibre n'est pas assuré. Hors subventions exceptionnelles du budget principal, les budgets annexes dégagent une **capacité d'autofinancement nette négative trois exercices sur quatre**.
- Rapport du 03/08/2011 : **La situation financière de la Communauté de Communes peut être qualifiée de tendue**. Cette capacité d'autofinancement brute n'est pas suffisante en 2004, 2007 et 2009 pour couvrir le remboursement en capital des emprunts.
- Rapport du 29/04/2019 : La dégradation de l'excédent brut d'exploitation reconnue par l'ordonnateur, ainsi que la nécessité de remédier sans délai au déséquilibre du budget annexe des Zones d'Activités **doivent inciter l'Agglo du Grand Guéret à faire preuve de prudence** dans la mise en œuvre de son programme d'investissement.

A chaque fois, des mesures correctrices ont été apportées pour redresser les équilibres financiers, mais les nouvelles compétences ont aussitôt dégradé cette situation financière. Ainsi, la structure intercommunale a toujours été en quête de moyens financiers pour financer ses compétences.

DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES HISTORIQUES QUI PROVOQUENT UN EFFET CISEAUX

Ainsi, l'Agglo du Grand Guéret connaît un déséquilibre entre :

DES RESSOURCES
CONTRAINTES

DES COMPÉTENCES QUI
SE DÉVELOPPENT

- Un levier fiscal plus utilisé depuis 2016

- Des transferts de charges à l'avantage des communes

- Des dotations de l'État en baisse

- Faire face à l'évolution naturelle de la masse salariale transférée alors que les transferts sont fixes

- Financer l'expertise des compétences transférées

- Financer les déficits des budgets annexes

**RESSOURCES
FINANCIÈRES**

COMPÉTENCES



DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES HISTORIQUES QUI PROVOQUENT UN EFFET CISEAUX

Un effet ciseaux entre recettes contraintes et charges contraintes

DES RECETTES CONTRAINTES

▪ **Un levier fiscal peu utilisé :**

→ Des taxes « ménages » : une seule augmentation en 10 ans (TH en 2016 +0,24%).

→ Des taxes « entreprises » : taux de CFE inchangé depuis 2013.

▪ **Des CLECT préservant les ressources communales :**

→ Bibliothèque Multimédia : absence de transfert pour le renouvellement des ouvrages : 30 063,28 € annuellement.

→ Petite enfance : transfert de 67,26 % seulement des ressources des structures guérétoises (97 868,19 €), prise en charge intégrale par l'Agglo des coûts de la micro-crèche de Saint-Fiel (2019 : 92 969,82 €) et du multi-accueil de Saint-Vaury (2019 : 227 930,16 €).

→ Logement-habitat : prise en charge intégrale par l'Agglo (2019 : 251 530,04 €).

→ Haut-débit : prise en charge intégrale par l'Agglo (2019 : 17 525,04 €).

Malgré la prise de nouvelles compétences, les attributions de compensation nettes versées par l'Agglo aux communes membres sont en hausse depuis 2015.

▪ **Des dotations de l'État en baisse :**

La contribution au redressement des comptes publics génère une perte de recettes annuelle de 904 823€ (en 2020 par rapport à 2013).

DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES HISTORIQUES QUI PROVOQUENT UN EFFET CISEAUX

Un effet ciseaux entre recettes contraintes et charges contraintes

DES DÉPENSES CONTRAINTES

▪ **La masse salariale a évolué :**

L'Agglomération doit financer l'évolution annuelle de la masse salariale transférée alors que les attributions de compensation sont fixes. Elle doit également financer l'expertise des agents dans l'exercice des compétences.

▪ **Les déficits des budgets annexes doivent être financés :**

L'Agglomération doit financer les déficits des budgets annexes notamment ceux des Zones d'Activités. Le montant des subventions d'équilibre prévues au budget 2021 excède l'augmentation de la taxe foncière.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR INVERSER DURABLEMENT CETTE TENDANCE ?

Dans l'immédiat, la première urgence est de produire un budget 2021 équilibré :

Si l'exercice 2020 s'est soldé malgré la pandémie par un **résultat excédentaire de fonctionnement**, celui-ci reste **insuffisant pour permettre le remboursement du capital de la dette**, ce qui oblige à puiser dans les résultats des années précédentes. Pour équilibrer le budget 2021 et, **en l'absence d'unanimité pour une révision des attributions de compensation par les communes membres**, le choix a été fait d'activer le levier fiscal sur la **taxe foncière sur le bâti** en portant le taux de 0.416 % à 4.42 %. Ceci devrait représenter une augmentation de l'ordre de 5 euros par mois pour un ménage médian (ménage ayant payé une taxe foncière de 750 € en 2020), montant qui variera légèrement à la hausse ou à la baisse selon la commune de résidence, ce qui reste acceptable compte tenu des nouveaux services offerts par la Communauté d'Agglomération. Souvent, cette augmentation sera absorbée par la baisse de la taxe d'habitation.

A court terme, travailler sur le Pacte financier et fiscal de solidarité au service du projet de territoire :

Les élus intercommunaux vont, dans les prochaines semaines et prochains mois, se réunir pour fixer ensemble les modalités du « Pacte financier et fiscal de solidarité au service du projet de territoire ». Ce rendez-vous sera l'occasion d'inverser durablement la tendance des manques de moyens financiers récurrents, de permettre à la Communauté d'Agglomération et à ses communes membres **d'exercer les compétences les plus essentielles de façon optimale** et d'avoir une visibilité financière à long terme.

Il faut bien comprendre que les communes membres et la Communauté d'Agglomération sont interdépendants, nous ne pouvons réussir les uns sans les autres.

PARTIE 1

REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2020 EN 2021

BUDGET PRINCIPAL - 2020

Montants en €	BUDGET PRINCIPAL
FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020	20.061.019,10
Dépenses 2020	19.315.610,62
= Résultat de l'exercice 2020	745.408,48
Report 2019	2.209.092,72
= Résultat cumulé 2020	2.954.501,20
AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :	
Report recette de fonct BP 2021 (c/002)	2.954.501,20
Affectation en 1068	0,00

Montants en €	BUDGET PRINCIPAL
INVESTISSEMENT	
Recettes 2020	3.791.823,29
Dépenses 2020	3.743.439,45
= Résultat de l'exercice 2020	48.383,84
Report 2019	-111.321,95
= Résultat cumulé 2020	-62.938,11
Solde des Restes à réaliser 2020	+247.939,02€
AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT :	
Report en 001	-62.938,11

→ Le solde des Restes à Réaliser couvrant le déficit d'investissement, le besoin de financement de la section d'investissement est nul ; le résultat cumulé de fonctionnement 2020 est donc reporté en totalité sur 2021.

BUDGETS ANNEXES SPA - 2020

BUDGETS ANNEXES SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF

Montants en €	BA Immobilier d'entreprises	BA Parc Animalier	BA Equip. sites divers	BA Eaux pluviales	BA Ecovillage	BA Zones d'activités
INVESTISSEMENT						
Recettes 2020	290.879,54	107.335,08	189.988,92	0,00	142.396,56	12.478.659,00
Dépenses 2020	324.118,47	122.198,58	166.553,27	0,00	142.959,27	12.533.353,30
= Résultat de l'exercice 2020	-33.238,93	-14.863,50	23.435,65	0,00	-562,71	-54.694,30
Report 2019	-169.060,06	-60.979,37	-161.760,79	0,00	-1.188,30	-7.277.635,61
= Résultat cumulé 2020	-202.298,99	-75.842,87	-138.325,14	0,00	-1.751,01	-7.332.329,91
AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT :						
Report en 001	-202.298,99	-75.842,87	-138.325,14	0,00	-1.751,01	-7.332.329,91
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION :						
Solde des Restes à réaliser 2020	-9.495,69	0,00	0,00	-3.633,60	0,00	0,00
Besoin de financement de la section (-)	211.794,68	75.842,87	138.325,14	3.633,60	1.751,01	7.332.329,91

BUDGETS ANNEXES SPA - 2020

BUDGETS ANNEXES SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF

Montants en €	BA Immobilier d'entreprises	BA Parc Animalier	BA Equip. sites divers	BA Eaux pluviales	BA Ecovillage	BA Zones d'activités
FONCTIONNEMENT						
Recettes 2020	813.383,33	688.182,26	237.118,38	47.307,40	129.531,33	12.407.824,02
Dépenses 2020	601.588,65	612.339,39	126.522,42	43.673,80	129.531,33	12.402.488,50
= Résultat de l'exercice 2020	211.794,68	75.842,87	110.595,96	3.633,60	0,00	5.335,52
Report 2019	0,00	0,00	27.729,18	0,00	1.751,01	7.326.994,39
= Résultat cumulé 2020	211.794,68	75.842,87	138.325,14	3.633,60	1.751,01	7.332.329,91
AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :						
Report recette de fonct BP 2021 (c/002)	0,00	0,00	0,00	0,00	1.751,01	7.332.329,91
Affectation en 1068	211.794,68	75.842,87	138.325,14	3.633,60	0,00	0,00

Les résultats affectés au compte 1068 servent à financer le besoin de financement de la section d'investissement calculé dans le tableau précédent.

BUDGETS ANNEXES SPIC - 2020

BUDGETS ANNEXES SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Montants en €	BA SPANC	BA Eau Potable en DSP	BA Eau Potable en régie	BA Assainissement en DSP	BA Assainissement en régie	BA Transports Publics
INVESTISSEMENT						
Recettes 2020	93.193,18	705.523,20	759.130,83	535.251,71	1.266.987,97	285.001,36
Dépenses 2020	61.200,00	964.384,43	177.461,55	1.189.700,21	896.758,60	414.257,91
= Résultat de l'exercice 2020	31.993,18	-258.861,23	581.669,28	-654.448,50	370.229,37	-129.256,55
Report 2019	10.436,37	0,00	0,00	0,00	0,00	36.615,15
= Résultat cumulé 2020	42.429,55	-258.861,23	581.669,28	-654.448,50	370.229,37	-92.641,40
AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT :						
Report en 001	42.429,55	-258.861,23	581.669,28	-654.448,50	370.229,37	-92.641,40
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION :						
Solde des Restes à réaliser	0,00	-165.447,13	-310.668,12	-15.183,75	-154.456,49	-35.659,37
Besoin de financement de la section (-)	0,00	424.308,36	0,00	669.632,25	0,00	128.300,77

BUDGETS ANNEXES SPIC - 2020

BUDGETS ANNEXES SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Montants en €	BA SPANC	BA Eau Potable en DSP	BA Eau Potable en régie	BA Assainissement en DSP	BA Assainissement en régie	BA Transports Publics
FONCTIONNEMENT						
Recettes 2020	61.648,77	1.368.814,16	1.424.061,63	1.316.145,06	1.125.055,00	1.706.668,24
Dépenses 2020	66.274,32	601.270,89	806.720,41	539.114,93	938.619,62	1.586.792,48
= Résultat de l'exercice 2020	-4.625,55	767.543,27	617.341,22	777.030,13	186.435,38	119.875,76
Report 2019	17.376,38	0,00	0,00	0,00	0,00	455.166,14
= Résultat cumulé 2020	12.750,83	767.543,27	617.341,22	777.030,13	186.435,38	575.041,90
AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :						
Report en 002	12.750,83	343.234,91	617.341,22	107.397,88	186.435,38	446.741,13
Affectation en 1068	0,00	424.308,36	0,00	669.632,25	0,00	128.300,77

PARTIE 2

LES BUDGETS PRIMITIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL

LES FLUX ENTRE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT (BUDGET PRINCIPAL)

DEPENSES

Subvention BA Eaux pluviales 315k€

Subvention BA Equip. Sites divers 102k€

Subvention BA Immo. d'entreprises 525k€

Subvention BA Parc animalier 299k€

Subvention BA Zones d'activités 150k€

1.391.998,37€

RECETTES

Refacturation BA Eau potable 271k€

Refacturation BA Assainissement 90k€

Refacturation BA Eaux pluviales 18k€

Refacturation BA Transports 110k€

488.220,41€

INVESTISSEMENT (BUDGET PRINCIPAL)

DEPENSES

Avance BA Ecovillage 11k€

Avance BA Zones Activités 217k€

228.493€

RECETTES

Avance BA Zones Activités 197k€

196.648,53€

LA FISCALITÉ PRÉVISIONNELLE 2021

2020
(AVANT REFORMES)

2021
(APRES REFORMES)

Panier
« ménage »
4.878k€

Taxe d'habitation	4.684k€
Taxe foncière bâti	135k€
Taxe foncière non-bâti	38k€
Taxe addit. foncier non-bâti	21k€

Fraction TVA	5.056k€
Taxe foncière bâti	1.436k€
Taxe foncière non-bâti	38k€
Taxe addit. foncier non-bâti	20k€

Panier
« ménage »
6.550k€

Panier
« activités
économiques »
4.730k€

CFE	2.698k€
CVAE	1.153k€
TASCOM	693k€
IFER	186k€

CFE	2.640k€
CVAE	1.139k€
TASCOM	693k€
IFER	186k€

Panier
« activités
économiques »
4.658k€

FNGIR	-2.253k€
Alloc. Compensatrices d'Exo	423k€

FNGIR	-2.253k€
Alloc. Compensatrices d'Exo	75k€

7.778.387€

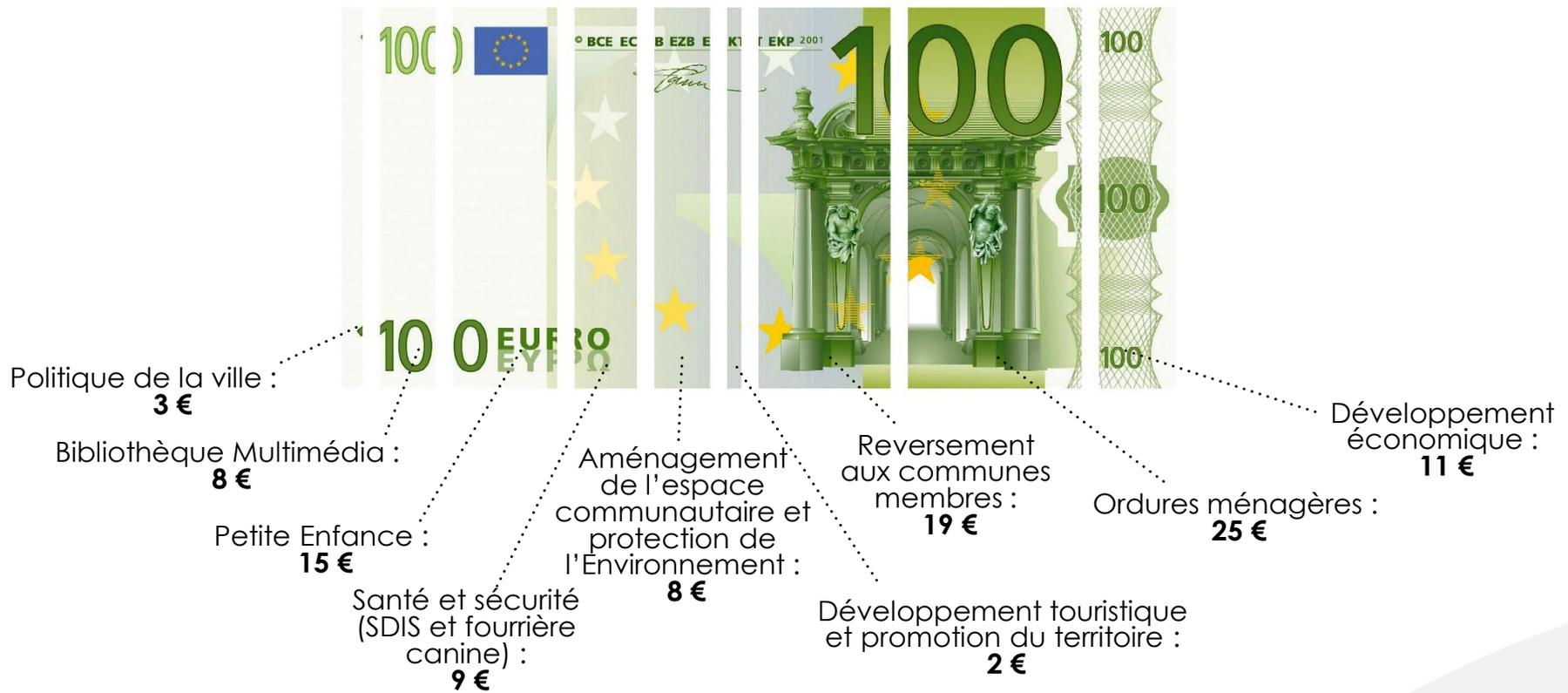
9.030.430€

1.301k€ : Produit supplémentaire attendu
de la hausse de fiscalité sur la Taxe foncière sur le bâti

LE BUDGET 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

COMMENT L'AGGLO UTILISE-T-ELLE VOS IMPÔTS ?

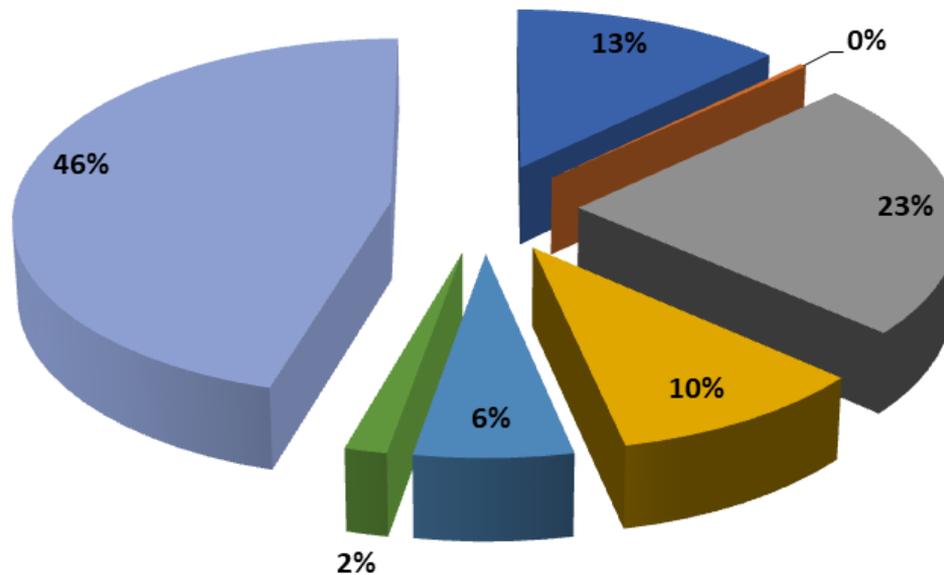
Voici les dépenses (fonctionnement + investissement) portées par le budget principal pour 100 € de fiscalité directe locale que vous payez en tant que contribuable.



Sur ce visuel, vous ne verrez pas les budgets "eaux et assainissement" par exemple, ni celui du transport public. En effet, ces budgets doivent être équilibrés sans subvention intercommunale. Ce sont des SPIC. Ces services ne sont donc pas financés par les impôts, seulement par leurs ressources propres. Nos compétences sont détaillées sur notre site www.agglo-grandgueret.fr, rubrique « L'Agglo ».

LE BUDGET 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

RÉPARTITION DE LA FISCALITÉ LOCALE



- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (énergie, ferroviaire, télécommunications) (IFER)
- Allocations compensatrices Etat (TH, CFE et CVAE)

BUDGET PRINCIPAL 2021

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

23.206.411,92€

Amortissements : 836k€
Fonds de concours : 100k€
Remboursement emprunts : 890k€
Financement Investissements : 547k€

Charges à caractère général	2.508k€
Salaires	6.272k€
Charges financières	123k€
Revers. Fiscalité (AC + FNGIR)	4.866k€
Contingents, subvention, ...	5.493k€
Autres charges	179k€
Subventions Equilibre BA	1.392k€
Transfert en investissement	2.373k€

Facturation des services	880k€
Impôts et taxes	15.227k€
Dotations et participations	3.645k€
Autres produits	499k€
Report résultat 2020	2.955k€



Différence de 582k€
absorbé par le
fonctionnement 2021.

DEPENSES

RECETTES

INVESTISSEMENT

3.686.614,12€

Report résultat 2020	63k€
Restes à réaliser	359k€
Remboursement dette	896k€
Investissements	2.141k€
Avances remboursables BA	228k€

Transfert du fonctionnement	2.373k€
Restes à réaliser	670k€
Revers. Avances BA	197k€
Subv. Invest et FCTVA	358k€
Recettes diverses	89k€

PARTIE 2

LES BUDGETS PRIMITIFS 2021

BUDGETS ANNEXES

SPA – Services Publics Administratifs

FONCTIONNEMENT
2.776.985,47€

DEPENSES

Charges à caractère général 302k€

Salaires 137k€

Charges financières 56k€

Extinction dette TERALI 1763k€

Autres charges 138k€

Transfert en investissement 381k€

RECETTES

Produits des activités 541k€

Reprise Provision TERALI 1711k€

Subv équilibre b. principal 525k€

INVESTISSEMENT
607.550,68€

DEPENSES

Report résultat 2020 202k€

Restes à réaliser 10k€

Remboursement dette 291k€

Investissements 105k€

RECETTES

Transfert du fonctionnement 381k€

Affectation résultat 2020 212k€

Subvention Région 15k€

FONCTIONNEMENT
863.722,00€

DEPENSES

Charges à caractère général 312k€

Salaires 340k€

Charges financières 17k€

Autres charges 45k€

Transfert en investissement 149k€

RECETTES

Produits des activités 565k€

Subv équilibre b. principal 298k€

INVESTISSEMENT
243.342,87€

DEPENSES

Report résultat 2020 76k€

Remboursement dette 106k€

Investissements 61k€

RECETTES

Transfert du fonctionnement 149k€

Affectation résultat 2020 76k€

Subvention Etat - DETR 18k€

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

284.230,00€

Charges à caractère général 162k€

Charges financières 18k€

Transfert en investissement 104k€

RECETTES

Produits des activités 182k€

Subv équilibre b. principal 102k€

DEPENSES

INVESTISSEMENT

241.825,14€

Report résultat 2020 138k€

Remboursement dette 73k€

Investissements 31k€

RECETTES

Transfert du fonctionnement 104k€

Affectation résultat 2020 138k€

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

315.455,00€

Charges à caractère général 293k€

Salaires 18k€

Transfert en investissement 4k€

Subv équilibre b. principal 315k€

DEPENSES

RECETTES

INVESTISSEMENT

3.633,60€

Restes à réaliser 4k€

Transfert du fonctionnement 4k€

A noter : dans l'attente de la CLECT 2021, le budget annexe EPU bénéficie d'une subvention d'équilibre du budget principal de 315k€

PARTIE 2

LES BUDGETS PRIMITIFS 2021

BUDGETS ANNEXES

Lotissements

FONCTIONNEMENT

132.247,24€

DEPENSES

Intérêts emprunt

1k€

Virement interne

1k€

Stock initial des terrains

128k€

Transfert en investissement

2k€

RECETTES

Virement interne

1k€

Report résultat 2020

1k€

Stock final des terrains

130k€

DEPENSES

Stock final des terrains

130k€

Report résultat 2020

1k€

Remboursement emprunt

10k€

RECETTES

Stock initial des terrains

128k€

Transfert du fonctionnement

2k€

Avance Agglo

11k€

INVESTISSEMENT

141.397,24€

FONCTIONNEMENT
20.027.134,09€

DEPENSES

Travaux de viabilisation	50k€
Intérêts d'emprunt	37k€
Transfert frais financiers	37k€
Stock initial terrains	12.369k€
Valeur stock des terrains vendus	197k€
Virement à l'investissement	7.337k€

RECETTES

Ventes de terrains	112k€
Loyers	5k€
Transfert frais financiers	37k€
Report résultat 2020	7.332k€
Stock final terrains	12.456k€
Subvention équilibre (moins-value sur vente)	85k€

INVESTISSEMENT
20.120.777,18€

DEPENSES

Stock final terrains	12.456k€
Report résultat 2020	7.332k€
Remboursement dette	136k€
Rembours. Avance Agglo	197k€

RECETTES

Stock initial terrains	12.369k€
Valeur stock des terrains vendus	197k€
Virement du fonctionnement	7.337k€
Perception Avance Agglo	218k€

PARTIE 2

LES BUDGETS PRIMITIFS 2021

BUDGETS ANNEXES

SPIC – Services Publics Industriels et Commerciaux

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

72.970,83€

Charges à caractère général 8k€

Salaires 52k€

Charges exceptionnelles 12k€

Dotations 1k€

Redevances Assainiss. 31k€

Produits Except. 29k€

Report résultat 2020 13k€

DEPENSES

RECETTES

INVESTISSEMENT

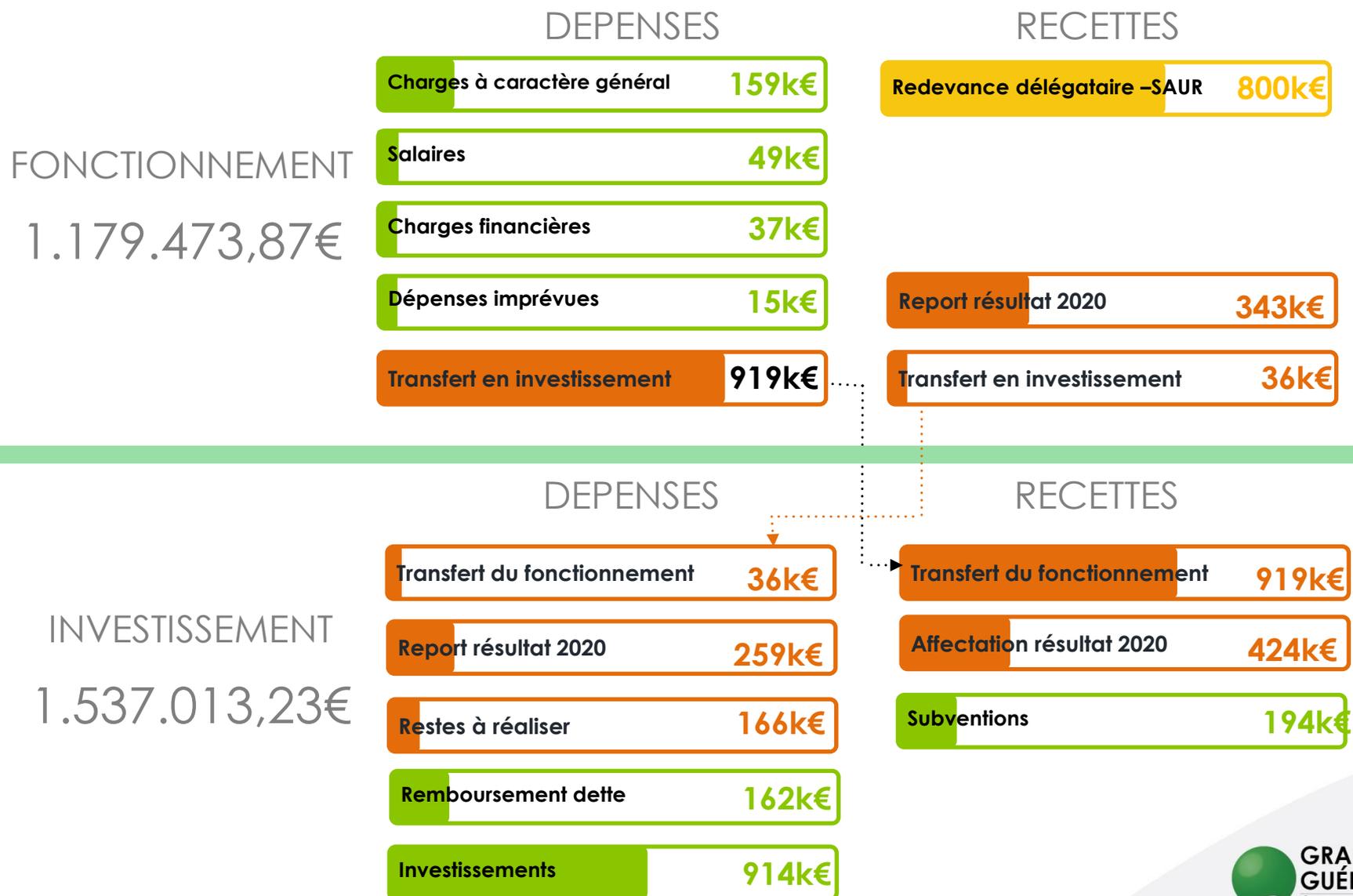
111.745,65€

Opérations pour compte tiers 100k€

Investissements 11k€

Opérations pour compte tiers 69k€

Report résultat 2020 42k€



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT : 623.000€ (autofinancés)

Réseau Pierre Leroux. - Guéret: 170.000€

Réseau Jean Auclair - Guéret: 50.000€

Réseau Avenue du Limousin – Guéret : 70.000€

QSE : 30.000€

Réseau Villecusson – Villecorbeix – Ste Feyre : 198.000€

Subvention Etat- DETR : 79.200€

Désinfection La villate bain d'en haut – Ste Feyre : 35.000€

AUTRES INVESTISSEMENTS : 250.000€ (autofinancés)

Etude DUP Captages Guéret : 35.000€

Maitrise d'Œuvre captages Guéret : 40.000€

Diagnostic Eau potable : 150.000€

Subvention Agence de l'Eau : 105.000€

Acquisition Terrain captage Guéret : 20.000

Matériel informatique : 5.000€

FONCTIONNEMENT
2.486.581,22€

DEPENSES

Charges à caractère général 1.162k€

Salaires 431k€

Charges financières 36k€

Revers. Redevance Agence Eau 176k€

Autres charges 13k€

Dépenses imprévues 46k€

Transfert en investissement 622k€

RECETTES

Facturation des usagers 1.803k€

Report résultat 2020 617k€

Transfert en investissement 66k€

INVESTISSEMENT
3.070.008,35€

DEPENSES

Transfert du fonctionnement 66k€

Restes à réaliser 311k€

Remboursement dette 65k€

Investissements 2.628k€

RECETTES

Transfert du fonctionnement 622k€

Report résultat 2020 582k€

Subventions 1.198k€

Emprunt 668k€

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT : 730.742€ (autofinancés)

Captage AEP Bussière : 205.032€

Subvention Agence de l'Eau : 98.881,540€

Subvention CD23 : 29.911,35€

Station Lycée Roussilat : 160.000€

Subvention Région : 160.000€

Réseau Glénic – le Pont : 130.000€

Subvention Agence de l'Eau : 95.200€

Réseau La Chapelle-Taillefert : 102.350€

Réseau St Fiel – Laschamps : 55.000€

Divers réseaux : 78.360€

AUTRES INVESTISSEMENTS : 128.000€ (autofinancés)

Diagnostic Anzême, St-Fiel et Jouillat : 40.000€

Subvention Agence de l'Eau : 25.000€

Travaux captage St Léger : 8.000€

Subvention Etat - DETR : 4.974€

Matériel d'exploitation : 60.000€

Acquisition terrain St-Vaury - station du roudeau : 10.000€

Matériel informatique : 10.000€

TRAVAUX STRUCTURANTS: 1.411.432,50€ (financés par emprunt)

Neutralisation réservoir St Yrieix : 537.000€

Subvention Agence de l'Eau : 268.500€

Subvention CD23 : 53.700€

Réhabilitation station de Beaumont : 460.000€

Subvention Agence de l'Eau : 102.600€

Subvention Etat – DETR : 136.800€

Subvention CD23 : 34.200€

Station de pompage neutralisation Peyrabout : 279.000€

Subvention Agence de l'Eau : 95.200€

Dévoisement réseau St Fiel – Le roudeau : 115.000€

Surpresseur La Chapelle-Taillefert - Réservoir du Chier : 20.432,50€

Subvention Etat – DETR : 8.173€

FONCTIONNEMENT

878.588,88€

DEPENSES

Charges à caractère général 76k€

Salaires 34k€

Charges financières 18k€

Dépenses imprévues 3k€

Transfert en investissement 748k€

RECETTES

Redevance délégataire –SAUR 711k€

Report résultat 2020 107k€

Transfert en investissement 61k€

DEPENSES

INVESTISSEMENT

1.558.766,58€

Transfert du fonctionnement 61k€

Report résultat 2020 654k€

Restes à réaliser 76k€

Remboursement dette 127k€

Investissements 641k€

RECETTES

Transfert du fonctionnement 748k€

Affectation résultat 2020 670k€

Restes à réaliser 61k€

Subventions 80k€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

TRAVAUX : 470.000€

Rue Lamartine : 170.000€

Rue P. Leroux : 100.000€

Rue de la Naute : 80.000€

Rue de Faulette : 80.000€

QSE : 20.000€

Mise à niveau STEP : 20.000€

AUTRES INVESTISSEMENTS : 105.000€

Auto-surveillance réseau: 100.000€

Subvention Agence de l'eau : 70.000€

Subvention CD23 : 10.000€

Matériels informatiques : 5.000€

FONCTIONNEMENT

968.719,87€

DEPENSES

Charges à caractère général 432k€

Salaires 56k€

Charges financières 89k€

Revers. Redevance Agence Eau 50k€

Charges Exceptionnelles 1k€

Dépenses imprévues 1k€

Transfert en investissement 340k€

RECETTES

Facturation des usagers 644k€

Report résultat 2020 187k€

Transfert en investissement 138k€

INVESTISSEMENT

2.639.187,85€

DEPENSES

Transfert du fonctionnement 138k€

Restes à réaliser 980k€

Remboursement dette 190k€

Investissements 1.331k€

RECETTES

Transfert du fonctionnement 340k€

Report résultat 2020 370k€

Restes à réaliser 825k€

Subventions 915k€

Emprunt 189k€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT : 362.000€ (autofinancés)

Réseau St-Laurent - Bourg : 135.000€

Subvention Agence de l'Eau : 94.500€

Subvention Etat – DSIL : 13.500€

Subvention CD63 : 13.500€

Réseau La chapelle-Taillefert - RD940 : 107.000€

Subvention Etat - DETR : 49.600€

Réseau La chapelle-Taillefert - Bourg : 52.000€

Réseau St Vaury -Rue de la Quenouillère : 68.000€

Subvention Etat - DETR : 27.200€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021TRAVAUX STRUCTURANTS: 842.500€ (financés par emprunt)

Modification Réseau Ajain: 490.000€

Subvention Agence de l'Eau : 336.109,14€

Subvention CD63 : 48.015,59€

Réhabilitation STEP St Laurent : 345.000€

Subvention Agence de l'Eau : 204.332,40€

Subvention Etat – DSIL : 31.470€

Subvention CD63 : 34.055€

Extension réseau St-Laurent * Barbant : 7.500€

AUTRES INVESTISSEMENTS : 58.500€

Diagnostic Anzeme: 50.000€

Subvention Agence de l'eau : 25.000€

Subvention CD23 : 5.000€

Etude de faisabilité – 4 vents St Feyre : 3.500€

Matériels informatiques : 5.000€

FONCTIONNEMENT
2.222.188,38€

DEPENSES

Charges à caractère général 1.493k€

Salaires 439k€

Charges financières 27k€

Transfert en investissement 263k€

RECETTES

Fiscalité - Versement mobilité 1.100k€

Subventions 595k€

Ventes 80k€

Report résultat 2020 447k€

DEPENSES

RECETTES

INVESTISSEMENT
391.300,77€

Report résultat 2020 92k€

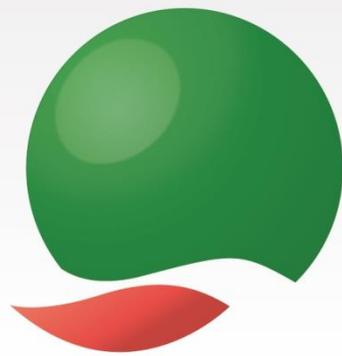
Restes à réaliser 36k€

Remboursement dette 191k€

Investissements 72k€

Transfert du fonctionnement 263k€

Affectation résultat 2020 128k€



**GRAND
GUÉRET**

Communauté
d'Agglomération